



**UNION DEPARTEMENTALE**  
DES  
**SAPEURS-POMPIERS DE SEINE MARITIME**

-----  
AFFILIEE A LA FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNION DEPARTEMENTALE DE SEINE-MARITIME  
du 18 Septembre 2015 à GRAND COURONNE**

Le Conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers s'est réuni le 18 Septembre 2015 au Centre d'Incendie et de Secours de Grand Couronne.

**Présents :**

**Membres élus :**

- Commandant Hervé TESNIERE, Président
- Lieutenant Colonel Jean-Marc PARIS, 1<sup>er</sup> Vice Président
- Capitaine Jean Pierre BOIMARE, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Adjudant-Chef Baudoin CANU, Trésorier Général
- Capitaine Philippe ANQUETIL, Administrateur
- Commandant Christian BERTIN, Administrateur
- Commandant Dominique LEBALLEUR, Administrateur
- Capitaine Jérôme JOUXTEL, Administrateur
- Adjudant-Chef Jérôme ANQUETIL, Administrateur
- Sergent Philippe PLANTE, Administrateur

**Membres d'Honneur :**

- Lieutenant-Colonel Jean-Pierre COLLINET
- Capitaine Aloïs VLC, Membre d'Honneur

**Invités :**

- Lieutenant Sébastien BENARD, Adjoint au Chef du CIS Grand Couronne
- Adjudant-chef Philippe MOUETTE, CIS Grand Couronne
- Sergent Mickaël AGASSE, CIS Grand Couronne
- Caporal Romain PADINI, CIS Grand Couronne
- Caporal Honoraire BOURMAULT Joël, CIS Grand Couronne
- Lieutenant Honoraire LEBRUN, CIS Grand Couronne
- Commandant Jean Marie ROYER, Chef du Groupement Sud par intérim
- Caporal Mehdi ASTIC, Président de l'Union des Sapeurs-Pompiers de Rouen
- Lieutenant Yannick FAIVRE, 2<sup>ème</sup> Vice-Président de l'Union des Sapeurs-Pompiers de Rouen
- Monsieur Fabrice RAOULT, Maire Adjoint de Petit Couronne

## **Étaient Excusés :**

- Médecin Colonel Thierry SENEZ, 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- Lieutenant-Colonel Georges NIVESSE, Secrétaire Général
- Capitaine Jean Bernard BOCLET, Administrateur
- Sergent-Chef Stéphanie NOURY, Administrateur
- Colonel André BENKEMOUN, Directeur Départemental, représenté par le Cdt ROYER
- Commandant Gérard COLIN, Président d'Honneur
- Lieutenant Maurice PETIT, Membre d'Honneur
- Lieutenant-Colonel Jean PETERE, Membre d'Honneur
- Capitaine Jacques CAUVIN, Animateur Départemental de la Section des Anciens
- Lieutenant Hervé RICHARD, Chef du CIS Grand Couronne

## **Non Excusé :**

- Sergent Nicolas DELALANDRE, Administrateur

Le Président ouvre la séance à 17 heures 30.

Le Président rappelle que ce conseil d'administration est principalement dédié à l'organisation du congrès départemental qui aura lieu le 10 Octobre sur la commune de Petit Couronne. Ce congrès revêt un caractère particulier puisqu'il sera procédé au renouvellement de la Série B de nos administrateurs.

La 1<sup>ère</sup> partie de notre réunion sera consacrée aux élections avec plusieurs décisions à prendre. Le comité exécutif s'est réuni dans un premier temps pour valider les candidatures, ces dernières doivent être validées en conseil d'administration. Sur 10 postes à pourvoir, nous avons reçu 20 candidatures dont 5 sont les candidatures des administrateurs sortants. Le Président nous informe que l'on peut se satisfaire de l'intérêt porté par nos sapeurs-pompiers qui ont formulé l'envie de s'investir comme administrateur.

Néanmoins nous devons étudier deux candidatures qui ne répondent pas à nos statuts validés par le conseil d'administration. Des documents et courriers ont été remis à chaque administrateur concernant les candidatures de M. Nicolas VACLE et de M. Jean Marie ROYER. Le Président précise que seront reçus Nicolas VACLE, et Jean Marie ROYER afin de les informer de la position prise par le conseil d'administration.

Le Président remercie les anciens sapeurs-pompiers de Grand Couronne d'être présents et Mehdi ASTIC, Président de l'Union des sapeurs-pompiers de Rouen, pour la problématique des élections.

Le Président remercie le Lieutenant Sébastien BENARD, Adjoint au chef de centre de Grand Couronne, pour son investissement dans l'organisation de notre congrès départemental, ainsi que le sergent Philippe PLANTE, qui est à la fois administrateur à l'Union et Président de l'amicale de Grand Couronne. .

Le Commandant Jean-Marie ROYER demande si le chef de service « communication » a été invité à cette réunion. Le Président lui répond que la partie « congrès » sera abordée après.

### **Hommage aux morts : Commandant TESNIERE**

Le Président procède à l'énoncé des personnes décédées depuis le dernier Conseil d'Administration :

- Adjudant Jacques LEFEBVRE, Gambetta
- Sapeur Claude BOSCHER, Douvrend
- Sapeur Jean Claude LECERF, Blangy Sur Bresle
- Caporal Dominique PRUVOT, Criquiers
- Caporal Honoraire Bernard DELAPLACE, Aumale
- Lieutenant Honoraire DUPARC Jean Vincent, La Mailleraye Sur Seine
- Adjudant Honoraire Alain TANAY, Caudebec En Caux
- Lieutenant Honoraire LAMBERT Rémy, Cany Barville
- Lieutenant Honoraire Maurice BLOT, Mesnil Esnard
- Capitaine Stéphane LOGER, Lillebonne
- Adjudant-Chef René LEMEUNIER, Bolbec
- Lieutenant Jérôme BRUNET, Direction Prévention Sud
- Sergent James PAINSEC, Neufchâtel en Bray
- Sapeur Patricia FILLIPPI, Pyrénées Orientales

Une minute de silence est observée à leur mémoire.

### **Lecture du Procès-verbal du 22 mai 2015 : Commandant Dominique LEBALLEUR**

Le procès-verbal du 22 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

### **Communication du Trésorier Général : Adjudant-Chef CANU**

La commission des Finances s'est réunie dernièrement.

Suite à la réunion des contrôleurs aux comptes, le Trésorier demande aux administrateurs d'approuver les comptes de l'exercice comptable de l'année 2014. La lecture de l'analyse comptable est répartie par activité. Après lecture, à l'unanimité des membres présents, l'exercice comptable 2014 est approuvé. Les administrateurs donnent quitus au trésorier et aux membres de la commission des finances.

Le Président rappelle que cela se traduit par un plan comptable consultable par tous.

Le président nous informe que nous avons un excédent de 40 453€ et rappelle que nous avons 2 emprunts en cours : l'achat du bâtiment et du terrain pour 110 000€ et 300 000€ pour la réhabilitation des bâtiments.

Le Président souligne que les comptes 2014 devront être soumis et approuvés lors de l'assemblée générale à Grand Couronne.

## **Communication du Président : Commandant TESNIERE**

Concernant la problématique liée aux élections, le Président rappelle que les personnes invitées n'auront pas le droit de vote. Seuls les administrateurs l'ont.

Le Président rappelle les modalités d'organisation des élections pour le renouvellement de la Série B de l'Union. Un calendrier des élections a été validé lors du dernier conseil d'administration. 10 postes sont à renouveler puisque nous avons décidé d'augmenter le nombre d'administrateurs à 20.

Un appel à candidature a été lancé auprès des présidents d'amicale afin qu'ils relaient l'information auprès de leurs sapeurs-pompiers. Sur 10 places d'administrateurs, nous avons reçu 20 candidatures. Cela démontre tout l'intérêt des sapeurs-pompiers pour notre union.

Le président rappelle que pour faire acte de candidature il y a des conditions, celles-ci sont inscrites dans notre statut et dans notre règlement intérieur.

Pour être candidat, il faut :

- être sapeur-pompier actif ;
- être à jour de sa cotisation ;
- Avoir réglé sa cotisation avant le 1<sup>er</sup> mars (article 33) ;
- Avoir envoyé sa candidature dans les délais fixés.

Suite à la réception des candidatures, le comité exécutif s'est réuni afin de les étudier et de les valider. Etaient présents à cette réunion, le Commandant TESNIERE, les Lieutenant-colonel NIVESSE et PARIS. Les autres membres excusés ont été sollicités pour avis par mails ou verbalement.

La candidature de Nicolas VACLE ne répond pas aux termes de notre statut. Certes sapeur-pompier actif, mais il n'adhère pas à l'Union Départementale depuis 2011. Nous avons reçu le 21 juin sa cotisation pour l'année 2015 en même temps que sa candidature. Sa candidature s'avère non recevable au regard de notre statut et de notre règlement intérieur. Nicolas VACLE sera reçu ce soir à sa demande pour explication.

Deuxième cas, la candidature de Jean Marie ROYER, sa cotisation réglée en janvier à l'Union de Rouen ne nous a pas été transmise, car l'Union de Rouen attend d'avoir rassemblé toutes les cotisations individuelles pour nous les transmettre, nous pouvons donc considérer que la faute n'est pas imputable à M. ROYER. Le président rappelle que pour des raisons sociales, nous avons accepté l'adhésion des SPP à l'Union sans que ceux-ci n'adhèrent à la Fédération.

Le Président rappelle que notre contrat d'assurance couvre du 01 janvier au 31 décembre de l'année en cours, il nous faut donc fournir les fichiers dans les meilleurs délais. De plus, ces fichiers doivent être transmis à la Fédération avant le 30 juin car ils déterminent lors d'élections fédérales le nombre de grands électeurs par Région et par Union.

Le Président souligne que depuis plusieurs années on a très largement amélioré l'appel à cotisation. Celui-ci est lancé en novembre pour un rendu le 31 janvier.

Le Président de l'UDSP76 et le Président de l'Union des SP de Rouen proposent au conseil d'administration de valider la candidature de Jean-Marie ROYER.

Le Président a reçu un courrier du président de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Elbeuf. Une réponse lui a été faite.

Le Capitaine VLC souligne qu'à la lecture des différents courriers, Jean-Marie ROYER n'est pas en cause. Sa candidature est donc recevable.

Le Président propose de faire un vote à bulletin secret.

Le Lieutenant-Colonel PARIS souligne qu'en 15 ans d'Union c'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'il voit cela. Il rappelle que nous avons aujourd'hui 3 « races » de sapeurs-pompiers : ceux qui ne cotisent pas, ceux qui cotisent à la globalité via leur amicale ou individuellement, et ceux qui cotisent, mais pas à la Fédération. La plupart des agents ne savent pas à quoi ils cotisent.

Le Président rappelle que la mesure qui a été prise pour les sapeurs-pompiers de Rouen et du Havre, a été une mesure sociale. Le Président souligne que par rapport à un mode de scrutin, nous sommes obligés de s'en tenir à nos statuts. Il faut qu'il y ait une équité par rapport aux autres candidats qui se présentent.

Le Caporal Honoraire BOURMAULT souligne qu'il a donné cette année la carte fédérale à un sapeur-pompier professionnel qui venait de Grand Couronne. Il a été étonné d'en avoir une pour la première fois. L'amicale d'Elbeuf ne cotisait pas pour lui auparavant.

Le Lieutenant-Colonel PARIS a un pouvoir pour le Médecin Colonel SENEZ.

Le Lieutenant FAIVRE souligne que si l'Union Départementale respecte ses statuts pourquoi envoie-t-elle un rappel le 06 mars alors que le statut stipule le 1<sup>er</sup> mars. Si l'Union Départementale ne veut pas que les amicales cotisent après le 1<sup>er</sup> mars, elle ne devrait pas envoyer un rappel après cette date.

Le Lieutenant-Colonel COLLINET réplique que le règlement intérieur de l'UDSP76, l'article 21 stipule que c'est le comité exécutif qui valide les candidatures. Le Président a souhaité porter la validation aux membres du conseil d'administration au vue du nombre de candidats.

Le Président précise que Jean-Marie ROYER et Nicolas VACLE, après la décision prise, pourront porter recours contre l'Union Départementale s'ils le souhaitent. Le Président en assumera la pleine responsabilité en tant que personne morale représentant l'Union Départementale. Le Président demande aux administrateurs de lui donner tout pouvoir pour régler ce recours tant sur le plan moral que financier. Les membres présents adoptent à l'unanimité.

Après mise au vote, le résultat est le suivant :

Jean Marie ROYER : 10 Oui et 1 non

Nicolas VACLE : 2 Oui et 9 Non

La candidature de Jean-Marie ROYER est donc acceptée, celle de Nicolas VACLE est refusée.

Le Caporal ASTIC remercie le conseil d'administration par rapport à la décision concernant Jean Marie ROYER. Face à ces problématiques, le Président de l'Union des SP de Rouen, faisant face à ses responsabilités, précise qu'ils vont étudier une méthode plus adaptée pour éviter toute confusion. Le Président le remercie pour les échanges amicaux qu'ils ont eus au siège de l'Union Départementale.

Suite à son recours gracieux, le Président reçoit avec les administrateurs Nicolas VACLE.

Après recours gracieux auprès du conseil d'administration, la candidature de Jean Marie ROYER a été acceptée. Celle de Nicolas VACLE a été déclarée non recevable car il n'est pas adhérent à l'Union Départementale.

Nicolas VACLE demande à l'ensemble des administrateurs qui fait partie de la commission de recours. Le Président réplique que cette commission n'a pas été formalisée sur notre calendrier. Il lui rappelle que la commission qui a validé les candidatures est constituée des membres du comité exécutif en référence à nos statuts.

Nicolas VACLE demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont reçu le courrier du Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Elbeuf. Le Président lui répond qu'une réponse lui a été adressée.

Nicolas VACLE décide de ne pas donner suite à cette décision et la respecte.

Le Président lui rappelle que malgré cette non recevabilité, une décision validée en conseil d'administration de caudebec en Caux précise que Nicolas VACLE et William BONTE pouvaient être associés lors de réunions de commissions techniques de l'UDSP afin d'enrichir les débats.

Le Lieutenant-Colonel COLLINET lui demande pourquoi il n'a pas été membre de l'Union Départementale pendant toutes ces années. Quelles sont ces motivations aujourd'hui ? Nicolas VACLE répond que c'est pour représenter le Groupement Sud, considérant que ce dernier l'est très peu dans les instances départementales.

Le Président informe Jean-Marie ROYER, qu'après discussion et vote sa candidature est retenue. Jean-Marie ROYER remercie les administrateurs qui ont voté pour lui. Il souligne qu'il a été meurtri et affecté par le courrier reçu de l'Union Départementale.

Jean-Marie ROYER a réagi suite à ce courrier et nous informe qu'il a adressé une lettre ce matin à tous les électeurs en expliquant sa vérité.

Le Président remercie M. RAOULT, Adjoint au Maire de Grand Couronne de nous accueillir au sein du Centre de Secours de Grand Couronne.

Le Président l'informe que ce conseil d'administration est dédié plus particulièrement à l'organisation de notre congrès départemental. Une organisation un peu particulière, car il se fait à Petit-Couronne avec les Sapeurs-Pompiers de Grand Couronne. Le Sergent PLANTE souligne qu'avec le décès de l'ancien maire et la reprise de M. DUPRAY, rien n'a été simple pour l'organisation.

M. DUPRAY ne souhaitait pas organiser le congrès car il était déjà pris par d'autres obligations ainsi que ses élus.

Le Président souligne que la décision prise avec le Président du conseil d'administration du SDIS, était que le congrès départemental soit organisé à Petit Couronne avec les Sapeurs-Pompiers de Grand Couronne, le 10 Octobre 2015.

Le Capitaine JOUXTEL fait le point sur cette manifestation en reprenant le programme point par point avec le Commandant ROYER.

Le Capitaine JOUXTEL informe les administrateurs et le personnel de Grand-Couronne que nous aurons besoin d'eux dès le vendredi après-midi pour la mise en place des installations (tables et chaises, installation du bureau de vote). Un régisseur sera mis à notre disposition dès le vendredi après-midi et le samedi matin.

Le samedi matin, les administrateurs sont convoqués à 07 heures à la salle du Sillon.

Le bureau de vote sera ouvert à partir de 08 heures.

Le bureau de vote sera constitué de :

Président : Commandant BERTIN Christian

DELALANDRE Nicolas

BOCLET Jean Bernard

LEBALLEUR Dominique

NOURY Stéphanie

VLC Aloïs

Pour le dépouillement, il faut prévoir 3 groupes de 3. Le bureau de vote sera installé dans le hall d'accueil de la salle du Sillon. L'assemblée générale débutera à 09 heures. La salle du Sillon comporte 220 places assises.

Les jeunes sapeurs-pompiers locaux seront présents pour l'accueil des autorités et pour le port des gerbes. Le Président demande qu'un appel soit fait à l'ensemble des sections. Les JSP locaux devront être présents dès 10 heures 30 et les autres pour midi.

Le Capitaine BOIMARE demande s'il est prévu des exposants. Le Capitaine JOUXTEL lui répond que ce n'était pas prévu. Le Capitaine BOIMARE se charge de prendre contact avec Pompiers Accessoires.

Pour les parkings des congressistes et les autorités, la mairie de Petit Couronne se charge de prendre les arrêtés nécessaires.

Le Lieutenant-colonel PARIS, le Capitaine JOUXTEL et le Commandant ROYER s'occuperont de la partie protocolaire. Une date de calage sera programmée afin de déterminer les emplacements des troupes, véhicules, musique. 30 à 35 musiciens de la musique départementale seront présents. Le Commandant ROYER est en attente de la validation des engins par le groupement OP et le Groupement GTI. Le Capitaine JOUXTEL demande que la sonorisation de l'Union Départementale soit mise à disposition. Le Lieutenant-Colonel PARIS se charge de prendre contact avec le Capitaine BARRAY afin qu'il puisse amener le véhicule de communication. Ce dernier sera installé devant la salle du Sillon en exposition. Il ne sera pas ouvert.

Le Président nous informe que le traiteur sera M. Laurent OLIVIER, anciennement Etablissement MALANDAIN, pour le cocktail déjeunatoire. 3 personnes seront présentes pour effectuer le service.

Le Lieutenant BENARD se charge de récupérer la stèle auprès du Commandant DIDOT au CIS Rouen Sud.

La liste des récipiendaires devra être adressée au Commandant ROYER.

Le Président nous informe qu'ils seront entre 5 et 10. La liste n'est pas encore déterminée.

Le Président souligne que cette année il y aura un petit changement au niveau du dépôt de gerbes.

L'animateur de la section des Anciens, le Président de l'Union Départementale et le Président de l'amicale de Grand Couronne déposeront une seule gerbe ensemble.

Le Président nous informe que la présentation du congrès est toujours faite au président d'amicale et au chef de centre, mais que bien entendu tout le personnel est associé dans l'organisation de cette manifestation. L'organisation repose sur l'ensemble du personnel du centre.

Le Caporal Honoraire BOURMAULT souligne que le dernier congrès organisé par Grand Couronne remonte à 1976.

### **Tour de table :**

Le Lieutenant-Colonel PARIS informe le Président qu'il souhaite mettre fin à son mandat d'administrateur au sein de l'Union Départementale, il explique que sa fonction de 1<sup>er</sup> Vice-Président au sein de l'Union n'était plus compatible avec sa fonction de chef de groupement.

Le Lieutenant-Colonel COLLINET est très touché par la démission du Lieutenant-Colonel PARIS.

Le Président rappelle tous les problèmes rencontrés avec le Directeur Départemental : plus de signature sur les dossiers de demande de médaille, plus d'avis sur les dossiers ODP lorsque des familles de sapeurs-pompiers sont en difficultés....

A la journée nationale, pas de dépôt de gerbe par le Président de l'Union Départementale alors que dans les autres départements, les présidents sont aux côtés de leur directeur.

Le Capitaine VLC ne comprend pas que le Président ne soit pas convié au salut des troupes lors du congrès départemental de l'Union Départementale.

Le Capitaine ANQUETIL nous informe qu'il attend du Service départemental la confirmation du lieu du cross départemental qui devrait se dérouler le 30 janvier. Le Président a répondu à l'amicale d'Eu. Un courrier a été adressé au Directeur Départemental avec un avis favorable pour le centre d'Eu. Le Lieutenant-Colonel PARIS se charge de voir cela lundi matin en comité de direction. La journée sportive départementale aura lieu à Mont Saint Aignan et sera organisée par l'association sportive des sapeurs-pompiers de Rouen.

Le Capitaine JOUXTEL relance les présidents délégués concernant les articles pour la prochaine revue.

L'Adjudant-chef CANU demande aux présidents délégués de lui transmettre le budget prévisionnel de leur commission avant le 1<sup>er</sup> décembre.

Le Capitaine VLC est déçu par la démission du Lieutenant-Colonel PARIS. Il lui demande de contacter le Colonel HASSELWEILER afin de discuter avec lui à ce sujet.

Le Lieutenant-Colonel COLLINET nous donne quelques informations sur l'association du Musée. Le 28 novembre, il y aura une conférence sur les 3 siècles d'histoire des sapeurs-pompiers de Rouen. En mai 2016, le musée récupère la collection « les hommes et les femmes du Ministère de l'Intérieur pendant la grande guerre » qui a été réalisée par le Ministère de l'Intérieur.

Du 21 au 24 septembre, le musée sera présent au congrès national de Tours. Tours étant la ville de naissance d'Emile Delahaye, il y aura un rassemblement d'une trentaine de véhicules Delahaye.



Le Président, compte tenu de la proximité de ce congrès, souhaite que durant cette période des bus soient prévus dans différents points de notre département afin d'emmener des sapeurs-pompiers et leur famille sur le site du Congrès de Tours. Une participation pourrait être demandée aux personnes qui souhaitent y participer.

Pour le congrès d'Agen, le Président précise que le déplacement des administrateurs se fera par minibus de location. Une invitation du Président du conseil d'administration du SDIS pour un dîner en commun a été adressée aux administrateurs de l'UDSP76 présents sur le Congrès d'Agen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président

Le Secrétaire Adjoint,

Commandant Hervé TESNIERE

Commandant Dominique LEBALLEUR.